

H.E. António Guterres
Secrétaire général Nations Unies
New York, NY 10017 USA

Paris, le 19 février 2019

Objet : Lettre de Re - adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire général,

Membre du Global Compact des Nations Unies depuis 2009, nous avons subi un manquement administratif qui a entraîné notre radiation fin 2018.

J'ai l'honneur de confirmer et réitérer que PRODWARE soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. Prodware fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

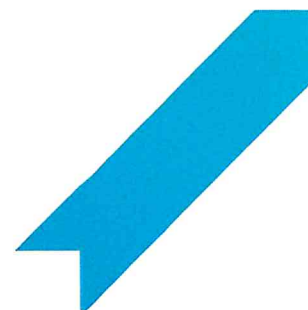
1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)

Prodware - Siège social : 45, Quai de la Seine, 75019 Paris

INFO* 0826 46 1000 (*0,15 € TTC/min)
SA AU CAPITAL DE 5 036 227,30 € RCS PARIS B 352 335 962 - N° TVA Intracommunautaire : FR62 352 335 962
NAF 6202 A - Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 11 75 4693875 auprès du préfet de la région d'Ile de France (article R.6351-6 du Code du travail).




www.prodware.fr - infos@prodware.fr



2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Nous vous prions d'agréer, Honorable Secrétaire Général, nos meilleures salutations.



Stéphane CONRARD
Directeur général délégué

